IPERIA – Développement et troubles du langage et des apprentissages (code : MIDTLA26)

Mis à jour le 3 mars 2026

Conditions d'entrée et prérequis

« Néant »

Public visé

Salariés du particulier employeur (assistants maternels, gardes d'enfants…)

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

14 heures

Validation

Les mises en situation et exercices tout au long du parcours de formation serviront d'outils de suivi d'acquisition des compétences visées.

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Certificat de réalisation

Entrée-sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre le développement du langage dans sa globalité et pourra ainsi percevoir les éventuels troubles du langage et des apprentissages de l'enfant et ajuster son accompagnement.

Contenu

SAVOIRS
-La langue versus le langage.
-Le développement langagier dans sa dimension multimodale et interactive.
-Les différentes étapes de l'acquisition du langage et les signes d'appel selon les âges.
-Les différents troubles du langage oral et écrit.
-Les principaux troubles des apprentissages.
-Le rôle des adultes en période pré-verbale et durant la phase d'acquisition du langage.
-Le bilinguisme et les spécificités des troubles de langage chez les enfants issus de familles multiculturelles.
-Les principales orientations thérapeutiques, les centres de référence des troubles du langage et les différents professionnels du domaine,
la prise en charge : du dépistage au diagnostic.
-Les éventuelles conséquences des troubles du langage oral et écrit chez l'enfant : difficultés d'apprentissage et perturbation du comportement.

SAVOIR-FAIRE
-Distinguer un retard simple d'un trouble avéré et alerter au besoin en orientant vers les professionnels compétents.
-Adapter sa communication et ses interventions en fonction des besoins de l'enfant et des difficultés langagières éventuelles.
-Encourager les conversations libres entre enfants et instaurer quotidiennement des temps de dialogue enfant/adulte.
-Mettre en place des situations de jeu ou des temps d'éveil porteurs de langage.
-Créer ou adapter certains jeux/activités en utilisant des stratégies et/ou des variantes, afin de faciliter la participation de l'enfant selon ses besoins.
-Se servir du livre et des histoires lues dans l'acquisition du langage oral puis écrit et/ou en cas de situations spécifiques ainsi que pour favoriser l'accès à la culture.
-Se servir du chant, des comptines et de la musique pour favoriser l'acquisition du langage parlé.
-Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
-Travailler en équipe et avoir la capacité de solliciter un partenariat auprès d'une équipe pluridisciplinaire.

SAVOIR-ETRE
-Être observateur
-Être diplomate

Modalités pédagogiques

IPERIA – Développement et troubles du langage et des apprentissages (code : MIDTLA26)

La formation s'appuiera sur des situations professionnelles, élaborée par l'équipe pédagogique, dans l'objectif d'alterner les différentes phases et processus d'apprentissages. L'analyse de mises en situations, d'exercices pratiques servira de support pour apporter les connaissances et développer l'analyse réflexive des stagiaires. Formation interactive (participation active de chaque stagiaire) et individualisée : adaptée au niveau, à l'expérience, aux capacités et rythme d'apprentissage de chaque apprenant.

Profil des intervenants

Formateurs, spécialistes dans le domaine de formation visé par le module, aguerri à la formation pour adultes

Délais et modalités d'accès

– Etre en activité et pouvoir justifier de son emploi avec un bulletin de salaire datant de moins de 3 mois à compter de la date de démarrage de la formation (droit de 58 heures de formation ouverts dès la première heure de travail effectuée)
– Avoir l'aval du parent facilitateur
– Respecter le délai de retour du dossier d'inscription avec les justificatifs administratifs demandés

Financements possibles

Prise en charge des frais de formation possible dans le cadre de votre plan de développement des compétences en tant que salarié(e) du particulier employeur : se renseigner auprès de gip-sampe@ac-nancy-metz.fr
Prise en charge de frais de transport et de repas possible, vérifier l'éligibilité

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
  54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019